

PRESTATIONS DE POSITIONNEMENT DE L'AGENT (Evaluation des compétences socles)

L'étape de **positionnement**, s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement global de l'agent, pose un diagnostic précis et permet de **coconstruire le parcours de formation Compétences clés** (du lot 2). Cette phase fait suite à une **étape d'information**, menée au sein de son établissement qui donne à l'agent un premier niveau d'information. L'objectif est de livrer des indicateurs précis et lisibles sur les diagnostics établis avec l'agent pour que chaque parcours de formation envisagé permette d'atteindre des objectifs et soutienne l'agent dans son processus de professionnalisation.

PUBLIC VISÉ :

➤ Agents occupant un métier de 1er niveau de qualification au sein d'un établissement sanitaire, social ou médico-social de la fonction publique hospitalière.

ANIMÉ PAR :

➤ Formateurs et évaluateurs de l'ACPM
www.acpm.eu

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ Groupe de 3 à 6 participants par session d'évaluation.

DURÉE :

➤ Positionnement préalable : 4h00
Positionnement post-formation : 3h00

PRÉREQUIS :

➤ Aucun

CONTACT :

➤ Jerome REZE
jerome.reze@acpm.eu
06 31 08 63 93

OBJECTIFS

➤ Évaluer les besoins de formation en compétences de base et compétences clés

➤ Orienter l'agent vers le parcours de formation adapté

➤ Identifier pour chaque agent le niveau de maîtrise du socle de connaissances et compétences

➤ Identifier pour chaque agent le degré du cadre de référence ANLCI

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

➤ Positionnement préalable :

Temps 1 et 3 : Entretien individuel en présentiel (ou distanciel synchrone via team). Entretien semi directif

Temps 2 : Positionnement écrit en collectif présentiel
Animation d'un collectif, méthodes participatives

➤ Positionnement post-formation :

Temps 1 : Positionnement écrit en collectif présentiel

Temps 2 : Entretien individuel en présentiel (ou distanciel synchrone via team)

PROGRAMME

Positionnement préalable :

Diagnostic situation formative et professionnelle (1h00)

Réalisation d'un diagnostic exhaustif de l'environnement de la personne. Identifier des leviers à activer valoriser les atouts

Evaluation du niveau de maîtrise des Compétences Socle (2h00)

Mesure des compétences de maîtrise de

- la langue française compréhension et expression orale et écrite
- de raisonnement mathématique
- de repérage dans l'univers des nombres
- de raisonnement logique dans les situations professionnelles didactisées.

Entretien de restitution- formalisation du PIF (Plan Individualisé de Formation) (1h00)

- Récapitulation des points clés du positionnement. Valorisation des acquis
- Implication de l'agent dans la co-construction du PIF

Positionnement post-formation

Evaluation du niveau de maîtrise des compétences Socle travaillées (2h00)

- Nouvelle mesure de la maîtrise des compétences socles

Entretien de restitution- feuille de route (1h00)

- Valoriser la progression de l'agent
- Impliquer l'agent dans son projet professionnel
- Recueillir l'indice de satisfaction de l'agent